

# RAPPORT D'ACTIVITE 2021 GESTION ET EXPLOITATION DU PORT LISLET GEOFFROY



# SOMMAIRE

Propos introductifs

## **CHAPITRE 1 – GOUVERNANCE**

- 1.1 Présentation de la SPL OPUS
- 1.2 Organes décisionnels et consultatifs
- 1.3 La convention de concession de service public
- 1.4 Eléments marquants et chiffres clés

## **CHAPITRE 2 – DONNEES DE L'ACTIVITE PORTUAIRE**

- 2.1 Capacité totale du port
- 2.2 Découpage sectoriel du port
- 2.3 Répartition des navires par dimension
- 2.4 Les activités et services
- 2.5 Nombre de contrat
- 2.6 Répartition des contrats par catégorie
- 2.7 La liste d'attente
- 2.8 Vente de carburant
- 2.9 Les tarifs
- 2.10 Les locaux commerciaux
- 2.11 Opérations de manutention

## **CHAPITRE 3 – ETAT DU PERSONNEL**

- 3.1 – Liste du personnel
- 3.2 – Répartition du personnel par fonction et classification
- 3.3 – Evolutions saisonnières

## **CHAPITRE 4 – ENTRETIEN, REPARATION, RENOUVELLEMENT ET EXTENSION REALISES**

## **CHAPITRE 5 – PERSPECTIVES 2022**

- 5.1 – déploiement de la station de carburant en libre-service
- 5.2 - Acquisition d'un Elévateur à bateaux de 15 T
- 5.3 - Remplacement des phares et balises
- 5.4 – Dématérialisation des procédures administratives et de paiement

## **CHAPITRE 6 – PROMOTION ET ACTIONS DE COMMUNICATION**

- 6.1 – création d'un site internet
- 6.2 – ouverture aux réseaux sociaux

## **CHAPITRE 7 – RAPPORT FINANCIER**

## **ANNEXES**



## **Propos introductifs**

L'année 2021 est marquée par l'entrée en application au 1<sup>er</sup> janvier du contrat de concession de délégation de service public conclu entre la Ville de Saint-Pierre et la SPL OPUS.

Une démarche contractuelle conclue sur 7 ans à laquelle est associé un ambitieux projet de restructuration et de développement.

Le bilan fait ressortir un résultat négatif de 41 025 € sur l'exercice donné, du fait notamment d'importantes charges fonctionnelles et d'entretien que nécessite le port de plaisance, ce, en dépit du travail entrepris par la SPL OPUS sur la refonte organisationnelle du service. Un déficit toutefois contenu au regard du contexte économique particulièrement tendu.

L'année 2021 a été également riche en réflexions et projets, avec le lancement de diverses consultations portant sur le renouvellement de certaines infrastructures portuaires. La démarche a permis d'aboutir à l'obtention d'aides publiques de l'Etat au titre de la contribution nationale et du FEAMP sur 3 opérations à hauteur de 292 000 €. Le calendrier de mise en œuvre est programmé à partir d'avril 2022.

Les enjeux environnementaux et de sécurité du port demeurent également des préoccupations majeures, pour lesquelles des actions doivent être nécessairement menées. Des réflexions ont été engagées avec l'ensemble des acteurs concernés sur ces questions essentielles.

Enfin, à l'heure où les nouvelles technologies font partie intégrante de nos pratiques, la SPL OPUS a souhaité s'adapter au plus près aux besoins des usagers du port en développant l'axe numérique, par la mise en place entre autres d'un logiciel métier et d'un site internet.

Le bilan d'activités retrace sur les plans qualitatifs et financiers, l'ensemble des actions engagées par la SPL OPUS sur l'année 2021.

Un exercice qui a été axé prioritairement sur une remise à niveau de l'ensemble des procédures et une nécessaire rationalisation des charges de fonctionnement du port afin de contenir au mieux un déficit programmé, tout en maintenant comme objectif, de répondre avec professionnalisme et efficacité aux besoins des pêcheurs, entreprises et filières représentées, plaisanciers et usagers portuaires.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DELEGUE  
DE LA SPL OPUS**

# CHAPITRE 1 – GOUVERNANCE

## 1.1 Présentation de la SPL OPUS

La SPL OPUS – Société Publique Locale – a été créée en 2016 à l'initiative des Communes de Saint Pierre, de Saint Louis et de la Communauté d'Agglomération de la CIVIS.

Elle exerce son activité exclusivement sur les territoires de ses actionnaires et est présidée par un Conseil d'Administration, composé de 6 membres élus, dont le Président Directeur Général est M. Stephen BELLON. Elle est compétente dans les domaines suivants :

- La gestion, l'exploitation et l'entretien du stationnement payant
- La gestion, l'exploitation et l'entretien des parcs relais
- L'acquisition, la construction, la gestion et l'exploitation des sanitaires publics
- L'acquisition, la gestion et l'entretien du mobilier urbain
- L'acquisition et la location de parcelles privées ou de parkings privés en sous terrain ou en surface
- La gestion, l'exploitation et l'entretien des infrastructures portuaires, d'abris-côtiers et leurs abords
- La gestion, l'exploitation et l'entretien des halles et des marchés de plein air et de leurs abords
- La gestion, l'exploitation et l'entretien des zones d'activités et espaces économiques

## 1.2 Les organes décisionnels et consultatifs

### Organes décisionnels :

#### La Ville de Saint Pierre - Autorité Portuaire :

La Ville de Saint Pierre garde la maîtrise du service public et demeure l'Autorité Portuaire. Elle règle les décisions se rapportant à la gestion du port, par délibérations soumises au Conseil Municipal.

#### La SPL OPUS - Délégué :

La SPL OPUS règle ses affaires courantes par décisions du Conseil d'Administration, réuni au moins 4 fois par an. Elle est dotée également d'une Assemblée Générale composée de membres élus désignés par ses actionnaires, qui se réunit 1 fois par an dans les six mois suivant la clôture de l'exercice comptable et a pour objet de se prononcer principalement sur :

- L'approbation annuelle des comptes,
- La nomination ou remplacement des membres du conseil d'administration ;
- Les conventions entre la société et l'un des mandataires sociaux,
- Le transfert du siège social,
- Les décisions statutairement prévues.

- En 2021, le Conseil d'Administration de la SPL OPUS s'est réuni 5 fois.
- L'AG s'est réunie en une session le 2 juin 2021.

## **Organes consultatifs**

### **Le Conseil Portuaire**

Instauré dans chaque port, le Conseil Portuaire est compétent pour émettre un avis sur les affaires du port qui intéressent les personnes physiques et morales concernées par son administration. Son champ de compétences est défini par l'article 5314-21 du Code des transports.

- [En 2021, le Conseil Portuaire s'est réuni le 05 novembre 2021.](#)

### **Le Comité de contrôle de gestion et d'exploitation du Port**

Le Comité de contrôle est une Instance composée de membres élus désignés par la Ville et qui a pour rôle :

- La préparation des réunions du conseil d'administration du délégataire, de formuler des avis consultatifs sur les affaires soumises, la vérification sur pièces des résultats de la gestion du port.
  - [Le Comité de Contrôle s'est réuni à 4 reprises en 2021.](#)

### **Le CLUPP – Comité Local des Usagers Permanents du Port**

Le CLUPP est une instance définie par le Code des transports maritimes, s'appliquant à tous les ports de France. Il est réuni obligatoirement une fois par an et reçoit communication du budget du Port.

- [Le CLUPP a été installé le 17 septembre 2021.](#)

### **1.3 La convention de concession de service public**

Le présent rapport est remis à l'Autorité Concédante en application de l'article 45 de la convention de délégation de service public du port de plaisance, conclue entre la Ville de Saint-Pierre et la SPL OPUS le 17 décembre 2020, et des dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convention de délégation de service public signée entre les parties fixe au délégataire, en l'occurrence la SPL OPUS, un ensemble de missions :

- La garantie de la sécurité des usagers et du personnel, en maintenant et exploitant les équipements confiés en conformité avec la réglementation applicable,
- La gestion et l'exploitation des installations portuaires et notamment :
  - La gestion administrative, financière et commerciale du port,
  - L'accueil des usagers du port,
  - La gestion des terre-pleins et des immeubles,
  - La fourniture des services portuaires,
  - L'animation et les actions commerciales valorisant les équipements portuaires,
  - La surveillance des équipements portuaires,
  - L'entretien, la réparation et le renouvellement des équipements,
  - Les travaux d'extension et d'amélioration

Pour la conduite de ces missions, le délégataire bénéficie de la mise à disposition de l'ensemble des ouvrages et équipements entrant dans le cadre du périmètre concédé.

Le présent rapport intègre dans sa présentation :

- Un compte rendu technique comportant :
  - Le bilan du service assuré
  - Un état des personnels affectés
  - Un rapport sur les travaux d'entretien, de réparation et/ou de renouvellement des extensions
  
- Un compte rendu financier comportant notamment :
  - Le compte annuel de résultat et les affectations directes
  - Le détail par nature des dépenses et des recettes

Le présent rapport d'activité entrant dans la 1<sup>ère</sup> année de gestion et d'exploitation du service du port par la SPL OPUS, aucun élément et données de comparaison sur les exercices antérieurs de gestion par la Ville n'y a été intégré.

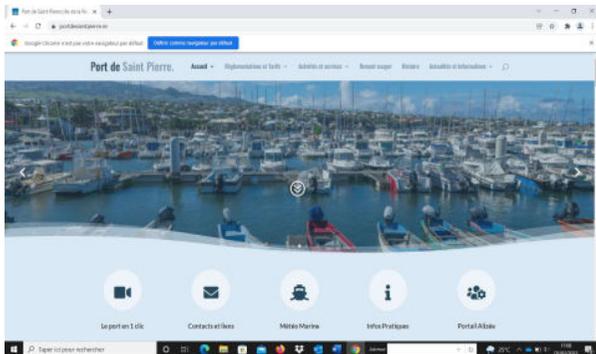
## ELEMENTS MARQUANTS

### ➤ **Renouvellement des instances consultatives**

Election des membres du CLUPP  
Installation des nouveaux membres du Conseil Portuaire



### ➤ **Déploiement d'un site internet**



### ➤ **Procédures contentieuses :** fin de contrat des navires absents et/ou en situation d'impayés et/ou à l'état d'abandon



### ➤ **Procédures à l'amiable :** Régularisation de la situation des bateaux en carénage long



### ➤ **Gestion des Autorisations d'Occupation Temporaire :** attribution et/ou renouvellement pour 15 locaux commerciaux entrant dans le périmètre portuaire



### ➤ **Concours de pêche aux gros les 13 et 14 novembre 2021**

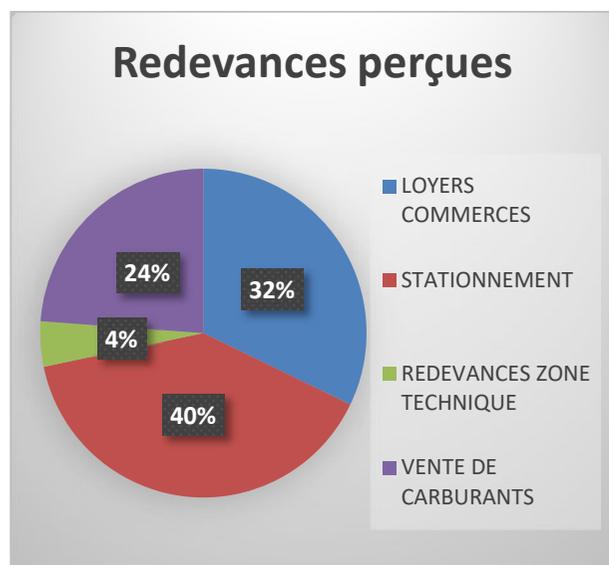


# CHIFFRES CLES

## RECETTES PERCUES

Nature du contrat	Montant
LOYERS COMMERCES	225 514,00 €
STATIONNEMENT	277 532,00 €
REDEVANCES ZONE TECHNIQUE	31 281,00 €
VENTE DE CARBURANTS	167 253,00 €

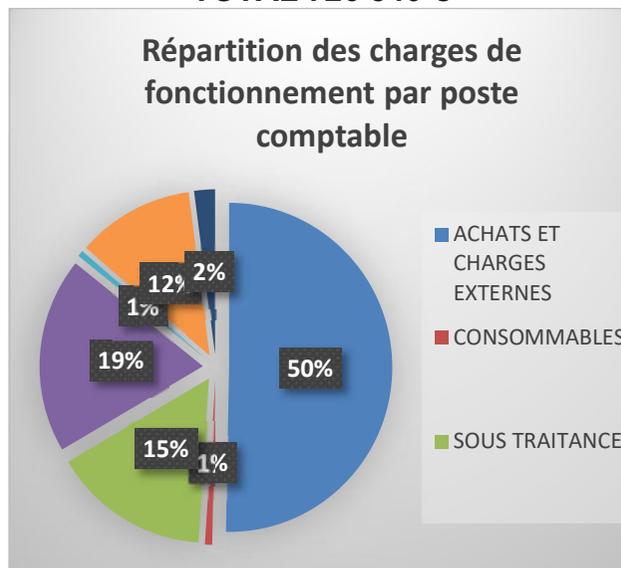
**TOTAL 701 580 €**



## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

POSTES COMPTABLES	MONTANT
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	375637
CONSOMMABLES	5382
SOUS TRAITANCE	115818
ACHAT DE MARCHANDISES	143440
IMPOTS ET TAXES	4389
CHARGES DE PERSONNEL	86563
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	15470

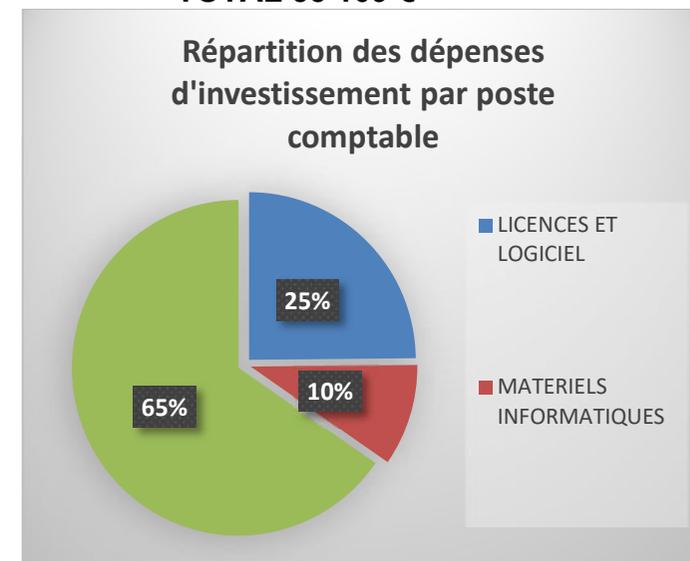
**TOTAL 726 840 €**



## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

POSTES COMPTABLES	MONTANT
LICENCES ET LOGICIEL	13 692 €
MATERIELS INFORMATIQUES	5 394 €
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	36 023 €

**TOTAL 55 109 €**



# CHAPITRE 2 – DONNEES DE L'ACTIVITE PORTUAIRE

## 2.1 Capacité totale du port

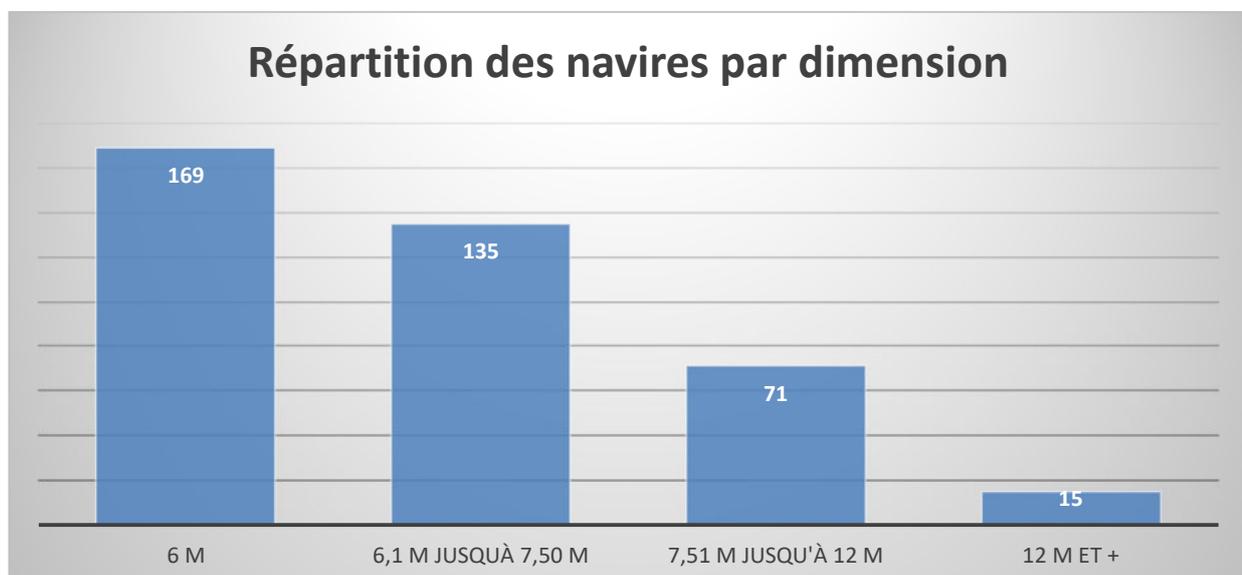
Le Port dispose d'environ 400 places, dont 350 pour les bateaux de plaisance et une cinquantaine pour les barques de pêches traditionnelles. La configuration des différents quais est organisée en fonction des activités de pêches ou de plaisance, des attributions possibles et selon une longueur maximale de bateaux autorisés.

## 2. 2 Découpage sectoriel du port

zone	nbre de places	Caractéristiques des pontons
Cale radoub	44	Barques de pêches traditionnelles de moins de 6 mètres
Ponton A	51	Barques de pêche traditionnelle jusqu'à 6m de long
Ponton B	85	Navires de plaisance de 4m à 7m
Ponton C	83	Navires de plaisance de 7 m à 7.50 m
Ponton D	75	Navires de plaisance de 7.50 m à 12 m
Ponton E	39	Voiliers de 9m à 15 m
Ponton F	20	Bateaux professionnels de pêche
Quai Sud		Débarquements des visiteurs, aux stationnements des véhicules de pêcheurs, opérations de carénage

## 2.2 Répartition des navires dans le port de plaisance

Le port compte 390 navires répartis de la cale de radoub au quai sud, selon la dimension des bateaux.



## 2.3 Les activités et services

Différents équipements et services sont disponibles sur le port de plaisance :

-  Stations de carburant : 4 catégories de carburants mis à disposition par station d'approvisionnement. SP 98 et GO accessibles aux plaisanciers, SP98 bleu et GO bleu accessibles aux pêcheurs professionnels. L'accès aux stations sera possible 24h/24 avec paiement aux bornes par carte bancaire dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022.
-  Portique de levage : mise à l'eau et mise à terre des navires
-  Aire de carénage
-  Box pêcheurs : locaux de stockage des matériels de pêche
-  Eau/Electricité : bornes eau douce et électricité situées sur différents pontons et sur les quais
-  Sanitaires et laveries : espaces situés dans la zone technique du Port, accessibles aux résidents permanents
-  Météorologie : Bulletin d'affichage journalier mis à la disposition des pêcheurs et plaisanciers
-  Réseau Wifi gratuit : connexion gratuite et facilitée à internet pour accéder aux informations pratiques sur le Port de St Pierre
-  Vidéosurveillance

## 2.4 Nombre de contrats gérés

La SPL OPUS assure la gestion et la fourniture des services portuaires, y compris la gestion administrative, financière et commerciale des activités. Les différents contrats conclus portent sur les domaines suivants :

nature du contrat	nombre
Stationnement	390
Autorisation d'Occupation Temporaire	20
Prestations de carénage	18
Prestations Élévateur	173

**Les contrats de stationnement représentent l'activité majeure du port de plaisance. Les loyers commerciaux, bien que représentatifs de 3 % des contrats gérés, assurent quant à eux une recette annuelle de 245 000 €, soit 42 % des recettes du service.**

## 2.5 Répartition des contrats de stationnement

Les contrats de stationnement concernent différentes catégories d'utilisateurs :

catégorie	nombre
Pêcheurs Professionnels	69
Bateaux de tourisme	9
Résidents permanents	10
Plaisanciers	302

## Répartition des contrats de stationnement par catégorie d'utilisateurs



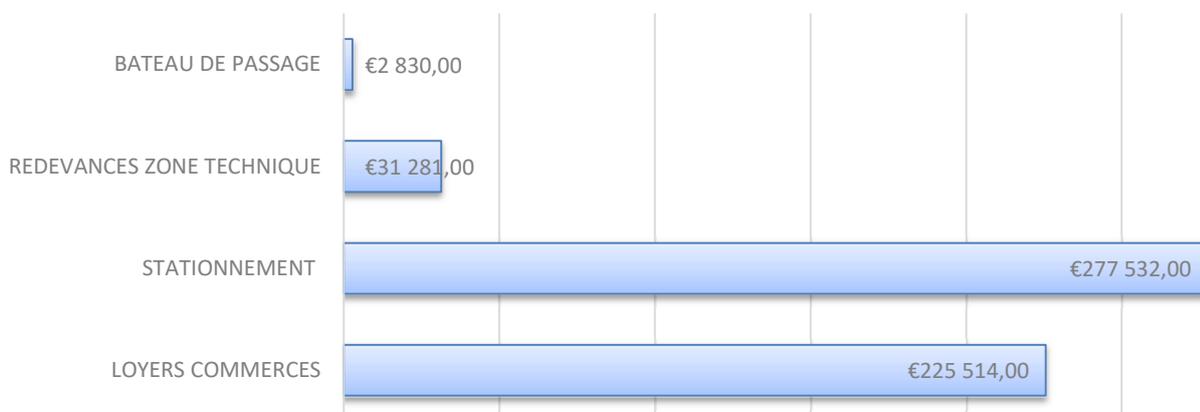
**L'activité de plaisance est prédominante sur le port, puisqu'elle représente 77 % des contrats gérés. Les autres catégories de contrats sont réparties entre les utilisateurs professionnels, les résidents et bateaux de tourisme.**

### 2.6 Redevances perçues – tout contrat

Tous les utilisateurs du port doivent être titulaires d'une convention d'occupation, établie dès leur arrivée dans la zone portuaire. Ce document constitue une autorisation temporaire d'occupation du domaine public moyennant le paiement d'une redevance, correspondant au tarif décidé par l'Autorité Portuaire. Les postes essentiels de redevances sont détaillés ci-après :

nature du contrat	redevances
LOYERS COMMERCES	225 514 €
STATIONNEMENT	277 532 €
ZONE TECHNIQUE	31 281 €
BATEAU DE PASSAGE (tourisme)	2 830,00 €

### Répartition des redevances par principaux contrats



**La répartition des recettes correspond à la photographie des différents contrats gérés. Avec une activité de plaisance qui prédomine, les recettes liées au stationnement sont les plus importantes (51 %), suivies de celles liées à l'exploitation des locaux commerciaux (42 %).**

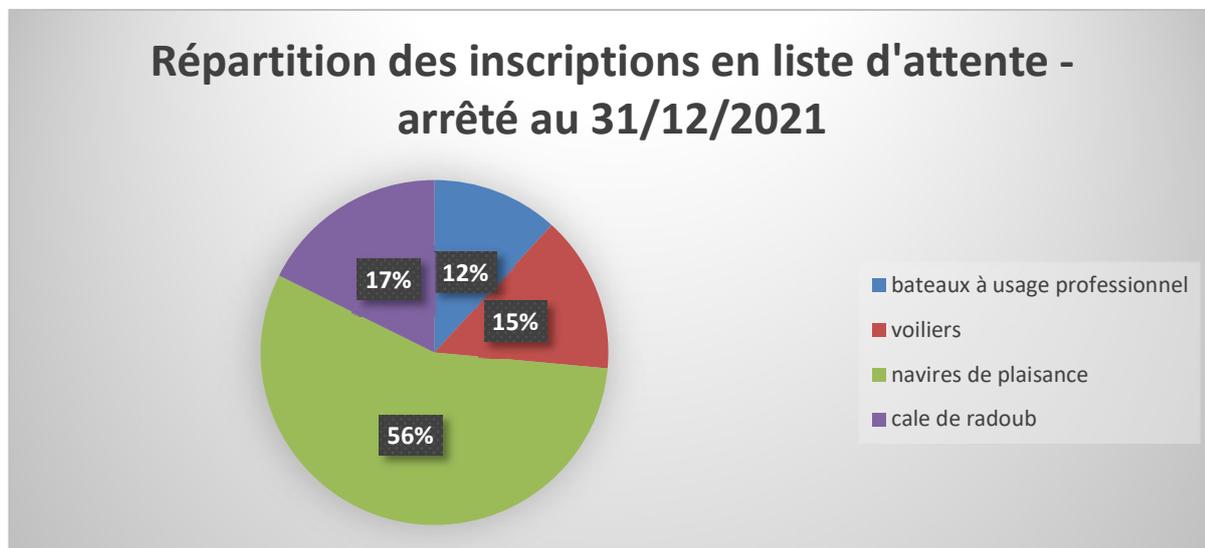
## 2.7 La liste d'attente

Conformément au règlement intérieur du port de plaisance, il est institué une liste d'attente pour les propriétaires de navires souhaitant effectuer un séjour de plus de 12 mois, et devant donner lieu à un contrat d'occupation.

L'inscription ou la demande de renouvellement d'inscription doit parvenir au délégataire au plus tard le 1er décembre de chaque année, accompagnée des éventuelles informations relatives au navire. La demande ou son renouvellement n'est en aucun cas constitutive de droit d'occupation.

Au 31 décembre 2021, la liste d'attente sur le port Lislet Geoffroy comportait 34 demandeurs. La liste d'attente est annexée au présent rapport.

Emplacement sollicité	Nombre
Bateaux à usage professionnel	4
Voiliers	5
Navires de plaisance	19
Cale de radoub	6



**Les demandes d'emplacement de navires de plaisance sont les plus importantes. Elles restent toutefois difficiles à satisfaire ; les pontons d'affectation étant à ce jour pleinement occupés. Des réflexions doivent être engagées pour la réalisation d'une zone de stationnement à sec qui pourrait être l'une des solutions pour répondre à ces fortes sollicitations.**

## 2.8 Vente de carburant

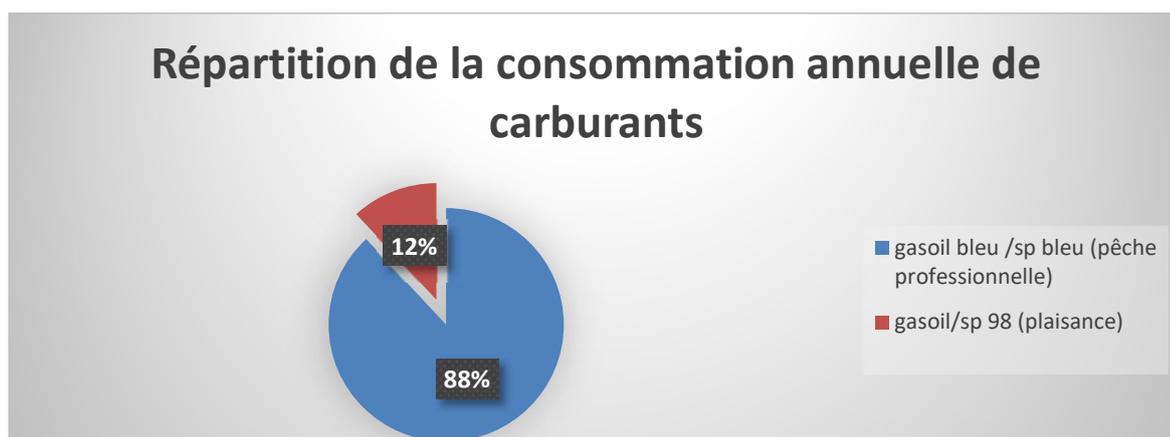
La vente de carburant est essentielle aux activités du port, tant pour les pêcheurs professionnels que pour les plaisanciers. Elle fluctue selon les saisons, avec un pic d'activité observé des mois d'octobre à décembre, marquant l'entrée dans la saison estivale, et favorisant par conséquent une sortie plus importante des bateaux en cette période. En parallèle, le mois de novembre marque un temps calendaire important sur le port, avec le déroulement de manifestations nautiques, et notamment le concours de pêche aux gros qui attire un public extérieur plus nombreux.



Les carburants disponibles à la vente sont le gasoil bleu, gasoil normal, le sans plomb bleu et sans plomb 98.

### Consommation annuelle de carburants

Type de carburant	Volume en litres
gasoil bleu /sp bleu (pêche professionnelle)	220 523
gasoil/sp 98 (plaisance)	29 772
<b>TOTAL</b>	<b>250 295 LITRES</b>



La vente de carburant représente en 2021 un volume total de 250 295 litres. Le carburant bleu (gasoil bleu/sp bleu) est utilisé à plus de 88 % par la pêche professionnelle. Globalement, l'on peut considérer que les pêcheurs représentent près de 88 % des consommateurs de carburants.

La marge générée par la SPL OPUS sur la revente de carburant s'établit à hauteur de 5 %.

## 2.9 Les tarifs

La SPL a appliqué pour l'année 2021 les tarifs décidés par l'Autorité Municipale. Pour l'année 2021, ces tarifs n'ont pas fait l'objet d'augmentation. La grille des tarifs est annexée au présent rapport.

## 2.10 Les locaux commerciaux

En sa qualité de délégataire, le SPL OPUS a en charge la gestion du domaine public des locaux commerciaux entrant dans le périmètre portuaire. A ce titre, elle instruit directement les demandes d'occupation temporaire et délivre les autorisations d'occupation sur le périmètre concédé.

### Redéfinition des procédures d'attribution des AOT

Le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques – CG3P impose depuis juillet 2017, une procédure de publicité et de sélection des candidats pour toute occupation en vue d'une exploitation économique. En 2021, la SPL OPUS a établi les différents contrats de locaux commerciaux sur une durée d'un an, le temps d'engager les procédures de consultations. La SPL prévoit ainsi la révision des modalités d'attribution des occupations temporaires par :

- la définition et mise en œuvre de procédures d'attribution conformes aux dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- la refonte des cadres de conventions ou d'arrêté d'occupation temporaire du domaine public,
- la révision de la grille tarifaire dans un souci d'harmonisation des redevances d'occupation avec les tarifs pratiqués sur le domaine public concédé et de prise en compte de la spécificité de certains occupants ou activités

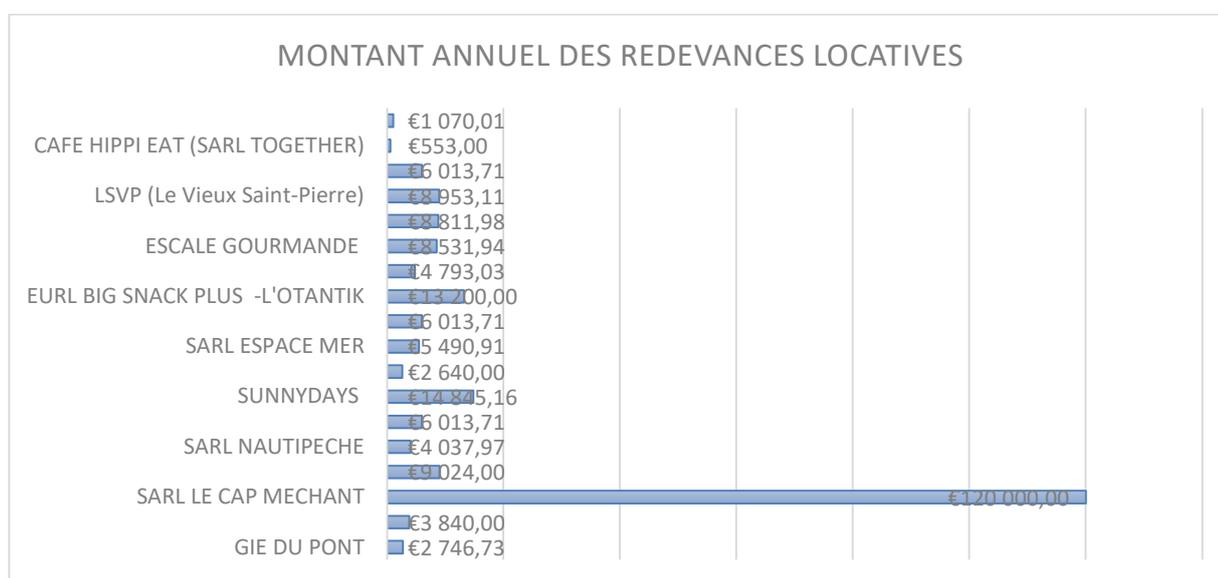
La procédure AOT a été organisée en 3 activités, réparties comme suit :

ACTIVITES	NBRE DE LOCAUX
Activités liées à la pêche	3
Activités de loisirs nautiques	6
Activités de restauration	6

Les locaux commerciaux ont généré une recette locative annuelle de 225 514 €. Cette répartition est présentée par exploitant et schématisée aux tableau et graphique ci-dessous :

EXPLOITANT	FILIERE METIERS	MONTANT ANNUEL VERSE
GIE DU PONT	PÊCHE	2 746,73 €
COPASUD	PÊCHE	3 840,00 €
SARL LE CAP MECHANT		120 000,00 €
SARL WATERLAND SERVICES CAPITAIN NAUTIK	LOISIRS NAUTIQUE	9 024,00 €
SARL NAUTIPECHE	LOISIRS NAUTIQUE	4 037,97 €
LE MAHI MAHI	RESTAURATION	6 013,71 €

SUNNYDAYS	RESTAURATION	14 845,16 €
SARL KAZABUL	LOISIRS NAUTIQUE	2 640,00 €
SARL ESPACE MER	LOISIRS NAUTIQUE	5 490,91 €
SARL MAD VELO OXYGEN	LOISIRS NAUTIQUE	6 013,71 €
EURL BIG SNACK PLUS -L'OTANTIK	RESTAURATION	13 200,00 €
GIE LEONCE	PÊCHE	4 793,03 €
ESCALE GOURMANDE	RESTAURATION	8 531,94 €
SARL MARIE LOUISE II (CLC LA CROISSETTE)	RESTAURATION	8 811,98 €
LSVP (Le Vieux Saint-Pierre)	RESTAURATION	8 953,11 €
GYROTECH		6 013,71 €
CAFE HIPPI EAT (SARL TOGETHER)	RESTAURATION	553,00 €
CAPTAIN JO	RESTAURATION	1 070,01 €

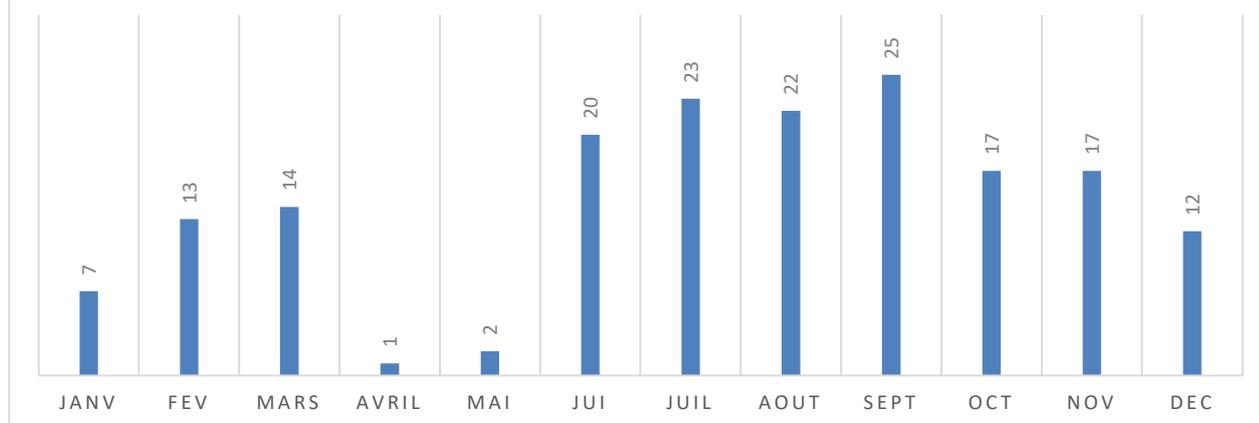


**Le port de plaisance jouit d'un bon dynamisme économique du fait de la pluralité des filières métiers qui y sont représentées. Les métiers de bouche et de restauration sont majoritaires sur le site. Les activités nautiques et de loisirs se sont développées au fil des années en s'adaptant aux comportements, habitudes et besoins de la clientèle locale et touristique. Les activités de vente de produits de la mer disponibles sur le site sont particulièrement prisées de la clientèle.**

## 2.11 Opérations de manutention

L'utilisation de l'élévateur est nécessaire pour la mise à terre et mise à l'eau des bateaux. Les données de manutentions pour l'année 2021 sont résumées au tableau ci-après :

## Nombre d'opérations de manutention réalisées en 2021



### DEPENSES DE MANUTENTION – ELEVATEUR

Désignation	Fournisseur	Montant TTC
Prestation PPM	transport incana	4817,4 €
Entretien, maintenance et réparation élévateur	APR	38806.16 €
<b>TOTAL</b>		<b>43 623.56 €</b>

**En 2021, 173 opérations de manutention ont été comptabilisées et ont généré une recette annuelle moyenne de près de 17 000 €.**

**En contrepartie, l'élévateur a engendré des frais d'entretien, de maintenance et de réparation de plus de 36 203 €. Une prestation PPM a également dû être souscrite pour plus de 4800 € du fait de l'immobilisation de l'élévateur sur plus d'un mois entre avril et mai 2021. Le total des dépenses sur le poste comptable « manutention » s'élève à un plus de 43 600 € contre 17 000 € de recettes.**

**L'équipement représente un enjeu logistique important pour le port, mais ses frais d'entretien restent beaucoup trop onéreux en comparaison des recettes qu'il engendre, d'où l'orientation prise pour l'acquisition d'un nouvel élévateur en 2022.**

## CHAPITRE 3 – ETAT DU PERSONNEL

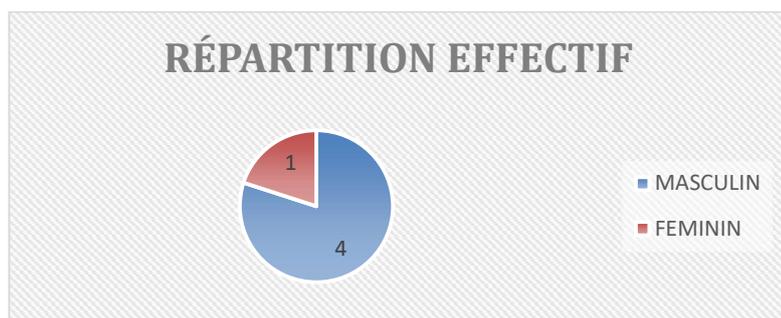
### 3.1 – Liste du personnel

Le personnel affecté au port est réparti sur 2 filières-métiers :

- Une équipe technique composée de 3 agents
- Une équipe administrative composée de 2 agents

#### 3.1.1 – Photographie des effectifs

Le service du port est à forte proportion masculine, du fait de la spécificité des missions techniques qui lui sont assignées. Ces données sont présentées au graphique ci-après :



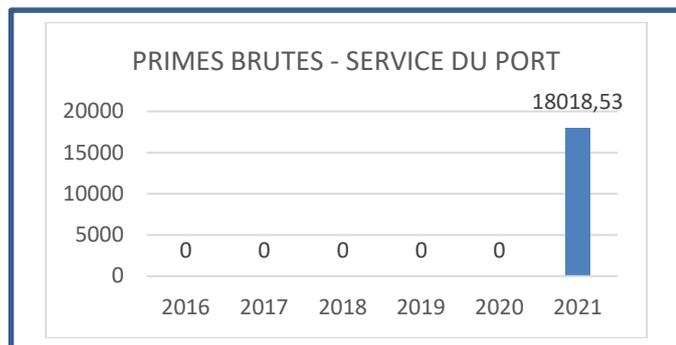
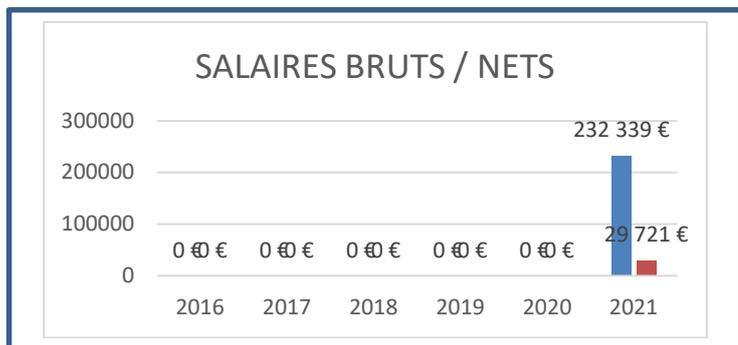
### 3.2 – Répartition du personnel par fonction et classification

EQUIPE TECHNIQUE		
Agent	Fonction	Catégorie/statut
CHANE KOUNE Jean Michel	Maitre de port secondaire	Catégorie C Personnel extérieur mis à disposition
SUMAC Cédric	Agent technique de la zone portuaire	Catégorie C Personnel extérieur mis à disposition
RANGGEH Mathieu	Agent technique de la station de pompage	Salarié SPL OPUS
EQUIPE ADMINISTRATIVE		
Agent	Fonction	Catégorie/statut
MOREL Mélinda	Assistante de gestion Régisseur du port	C Personnel extérieur mise à disposition
KICHENAPANAI DOU Thierry	Assistant Administratif	C Personnel extérieur mis à disposition

### 3.3 Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel correspondent aux frais de rémunération versés aux agents. Pour le personnel mis à disposition, un remboursement semestriel est effectué à la Ville de Saint-Pierre, qui demeure employeur des agents.

Les agents affectés au port de plaisance bénéficient, à l'instar du personnel de la SPL OPUS (société privée) du versement de la prime exceptionnelle du 13<sup>ème</sup> mois. Les données de rémunération sont rapportées aux tableaux suivants :



A ces dépenses, doivent être comptabilisés les frais de siège portés par la SPL OPUS. Les frais de siège s'entendent comme les frais généraux d'administration et de direction générale. Ils ont été répartis en tenant compte à la fois du chiffre d'affaires et du personnel affecté au contrat du port. Ils s'élèvent pour l'année 2021 à 26 311 €.

### 3.3 – Evolutions saisonnières

Le port de plaisance Lislet Geoffroy ne connaît pas de variation d'effectifs tenant compte des évolutions saisonnières. En 2021, à l'exception de la réorganisation des équipes administratives et techniques, aucun recrutement de personnel supplémentaire n'a été effectué.

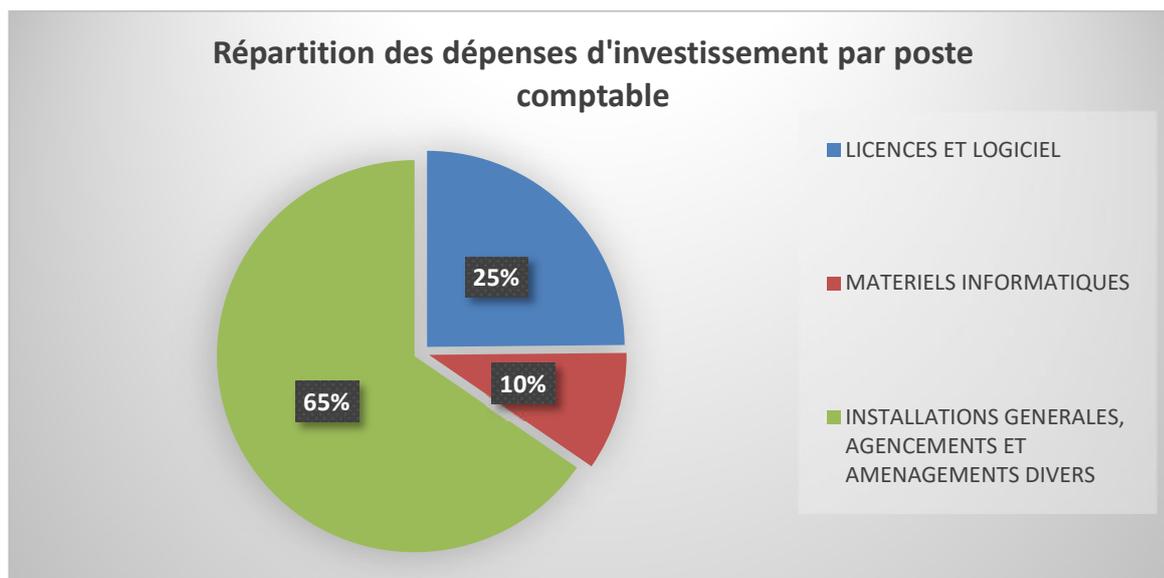
## CHAPITRE 4 – ENTRETIEN, REPARATION, RENOUELEMENT ET EXTENSION REALISES

Sur la 1ère année d'exploitation du service, l'objectif pour la SPL OPUS a consisté à sécuriser les installations existantes, procéder aux réparations urgentes et impératives, réaliser les prestations de maintenance et d'entretien des différents équipements. Les travaux d'entretien, de réparation et de maintenance réalisés en 2021 sont répertoriés par poste comptable dans le tableau ci-dessous :

POSTES COMPTABLES	MONTANT
LICENCES ET LOGICIEL	13 692 €
MATERIELS INFORMATIQUES	5 394 €
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	36 023 €

**TOTAL**

**55 109 €**



Les dépenses de travaux, de maintenance et de réparation s'élèvent pour 2021 à un peu plus de 55 000 €, dont un poste de dépenses de + de 65 % alloué aux agencements et aménagements divers.

## CHAPITRE 5 – PERSPECTIVES 2022

### 5.1 – déploiement de la station de carburant en libre-service

La station de carburant actuelle du port de plaisance est mise pour au moins 88 % de son utilisation au service des pêcheurs professionnels. Aux heures de fermeture de la station (soirs, week-end etc.), les pêcheurs sont dans l'obligation de stocker le carburant dans des jerricanes afin de pouvoir alimenter leurs bateaux.

Le projet porté par la SPL OPUS consiste en l'agencement de la station en libre-service 24/24 en mode automatisé, afin d'optimiser le ravitaillement et sécuriser les procédures d'approvisionnement et de transport pour les pêcheurs. Ce projet dont le coût global s'élève à un peu plus de 70 000 € a obtenu un avis favorable de l'Etat au titre d'une subvention FEAMP/Etat à hauteur de 48 300 €. Le solde de l'opération sera porté sur les fonds propres de la SPL OPUS.

**Le déploiement de la station de carburant en libre-service sera opérationnel d'ici le 1er semestre 2022.**

### 5.2 - Acquisition d'un Elévateur à bateaux de 15 T

L'élévateur à bateaux du port de plaisance est un outil essentiel pour les plaisanciers et pêcheurs professionnels. D'une ancienneté de plus de 11 ans, cet équipement a subi les impacts de l'érosion du maritime. Son remplacement est donc rendu nécessaire.

Le projet a obtenu un avis favorable de l'Etat avec une subvention d'un montant total de 106 000 €. Une subvention d'équipement complémentaire de 106 000 € est allouée par la Ville à cette opération, le solde, à savoir 53 000 € est porté en fonds propres par la SPL OPUS.

**La livraison du nouveau portique de levage interviendra courant 2023, l'opération devant être achevée au plus tard en 2024. A l'échéance de la convention de concession de service public, ce nouvel équipement reviendra en pleine propriété à l'Autorité concédante.**

### 5.3 - Remplacement des phares et balises

Le système de signalisation par balises est indispensable pour l'entrée des pêcheurs dans le port. Les balises ont subi les effets de l'érosion maritime et il est devenu impératif de procéder à leur remplacement.

Ce projet dont le coût prévisionnel s'élève à 120 000 € a fait l'objet d'un avis favorable des services de l'état pour un financement FEAMP/BOP à hauteur de 96 000 €, le solde de l'opération sera supporté par la SPL OPUS sur ses fonds propres.

**L'achèvement de l'opération est prévu pour le 4ème trimestre 2021.**

#### **5.4 – Dématérialisation des procédures administratives et de paiement**

Dès le 1er janvier 2022, la SPL OPUS assurera la gestion de l'ensemble des contrats du port par voie dématérialisée. Un outil de signature électronique a été acquis par la société. Il vise à faciliter les procédures de signature des contrats et à faciliter les échanges avec les exploitants et amodiataires du port. Ces derniers auront la possibilité de signer numériquement leurs documents au sein de la capitainerie ou à distance par outil sécurisé.

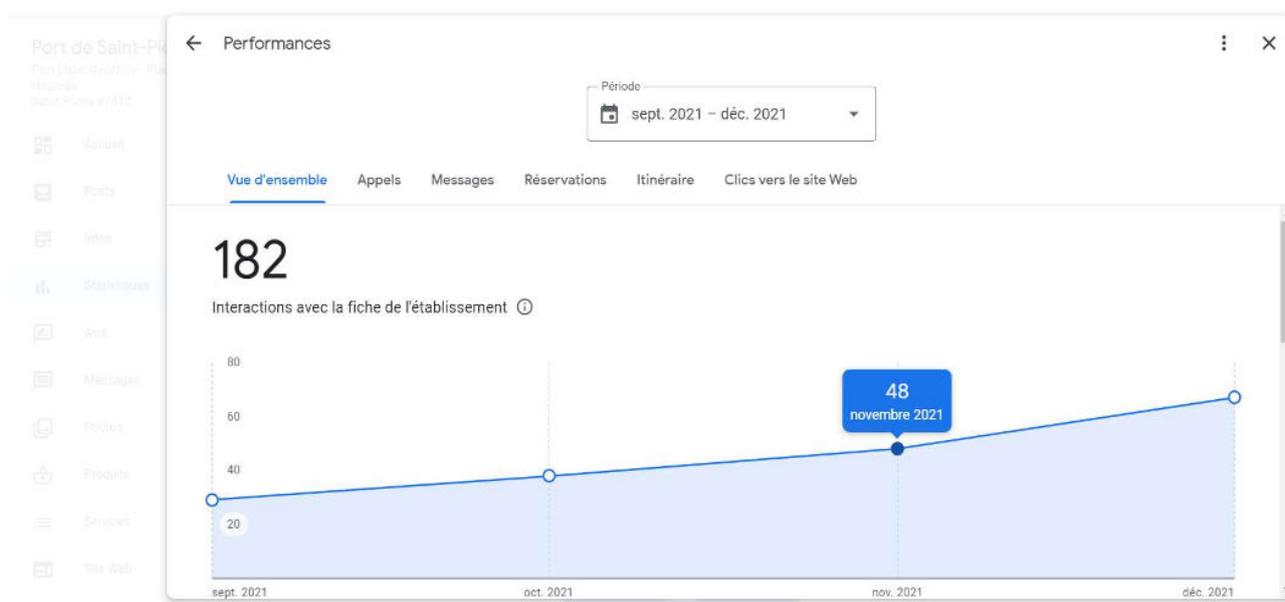
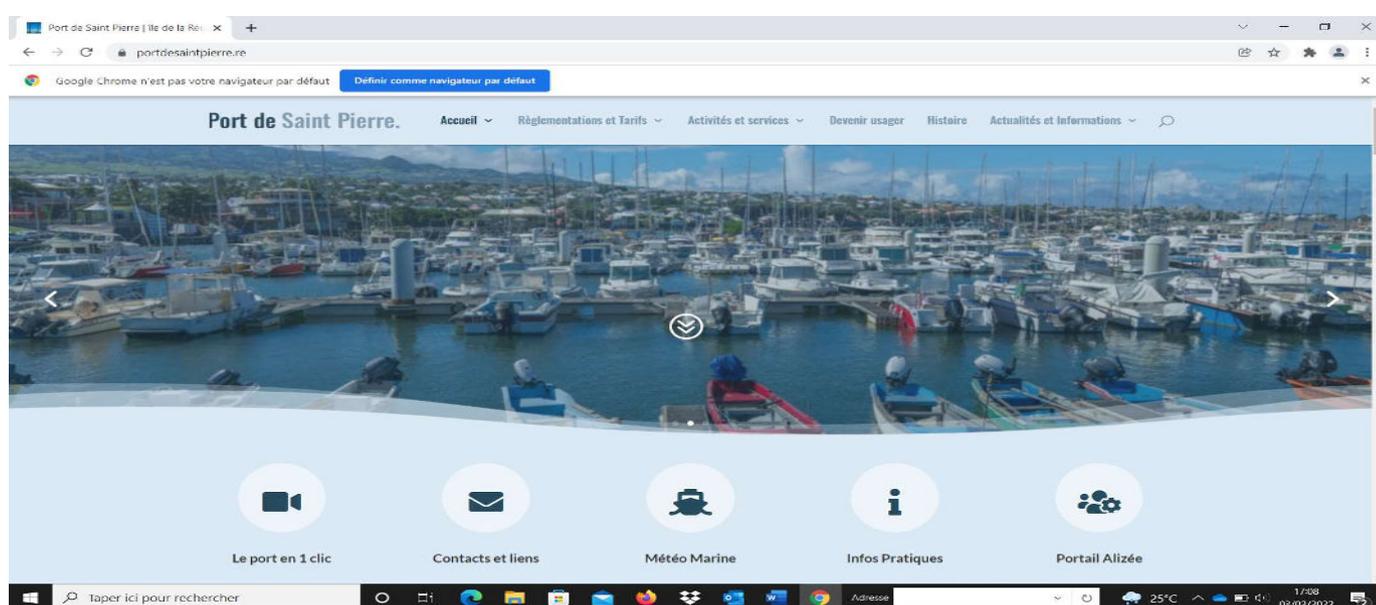
**Le coût total d'acquisition de la solution s'élève à 2868 €.**

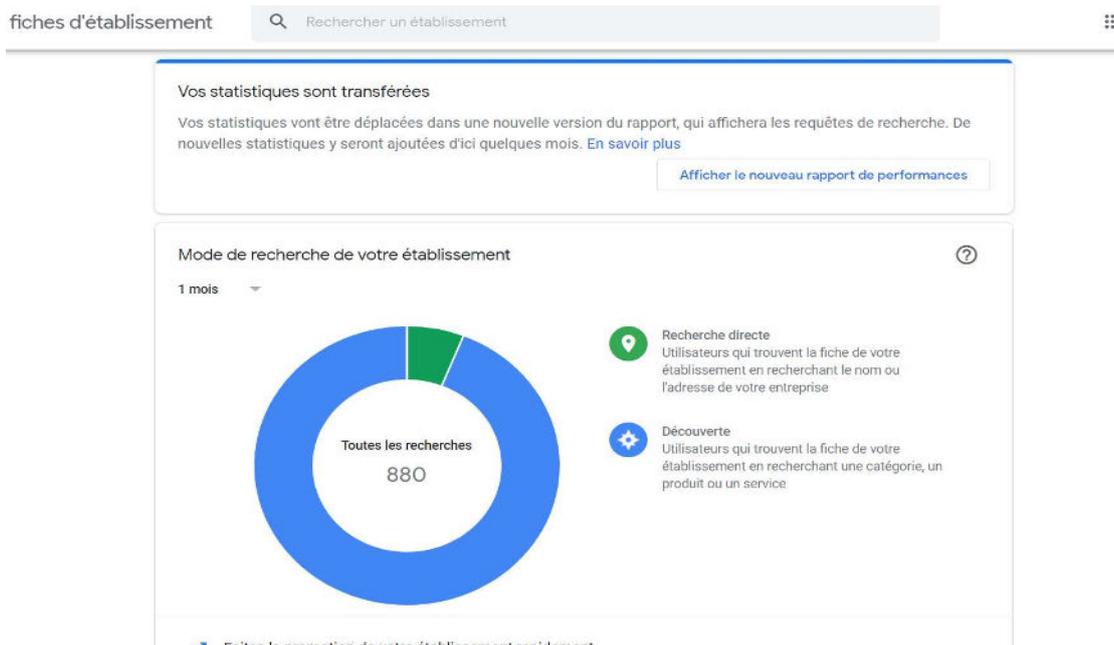
# CHAPITRE 6 – PROMOTION ET ACTIONS DE COMMUNICATION

## 6.1 – création d'un site internet

Afin d'améliorer l'offre d'accueil et de services proposée aux plaisanciers et professionnels sur le site portuaire, la SPL OPUS a déployé en août 2021 un site internet. Ce nouvel outil permet aux usagers de trouver toutes les informations importantes liées à leur contrat, à la gestion et au paiement de leurs factures en ligne, ainsi que les actualités les concernant.

Le site se veut également être un relais d'informations utiles sur toutes les manifestations ou évènements entourant la vie nautique.





Le site internet intègre également une livecam, dont la mise en service est prévue début 2022 et qui doit permettre à terme aux usagers de visualiser à distance la météo en direct sur le site portuaire, avant d'envisager par exemple un déplacement pour une sortie en mer.

**Depuis son déploiement, ce ne sont pas moins de 7 publications qui sont parues sur le site internet, toute actualité confondue. Le portail de paiement en ligne a contribué à une augmentation du nombre de visite de la page avec pas moins de 880 recherches enregistrées sur 1 mois. Le site internet a donc démontré sa pleine efficacité en matière d'informations au grand public.**



## 6.2 – ouverture aux réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont devenus un moyen de communication majeur de notre société, et ce serait se couper d'une aide précieuse que de les négliger. Au cœur d'une société où les technologies d'informations jouent un rôle fondamental, ces réseaux sociaux sont des outils de communication essentiels pour rester en contact permanent avec l'actualité, les lecteurs et les différents partenaires.

Ils permettent d'avoir une visibilité sur le web, de fidéliser les lecteurs, de créer une image de marque, d'accroître la notoriété, d'améliorer l'e-réputation de la société, d'augmenter le trafic vers le site internet.

Dans cette perspective, la SPL OPUS œuvre pour le déploiement prochain d'une page Facebook dédiée à la vie du port de plaisance. Des publications aux mini-reportages, des articles seront consacrés aux professionnels qui représentent les différentes filières de la communauté portuaire.

## CHAPITRE 7 – RAPPORT FINANCIER

CF COMPTE DE RESULTAT 2021